

CHARTRE D'ADHESION DIABETE GESTATIONNEL

1- Objet du réseau :

Le réseau Santé Nutrition Diabète 41 (RSND41) a pour objectif d'optimiser la prise en charge médicale, nutritionnelle et psychologique des patients diabétiques et comme finalité d'améliorer leur qualité de vie et de diminuer la prévalence des complications, en lien avec les professionnels de santé de proximité. Notre action est centrée sur la coordination des soins et l'éducation thérapeutique du patient.

2- La prise en charge au RSND 41 :

La prise en charge au RSND 41 débute par un **diagnostic éducatif**. Il s'agit d'une évaluation individuelle de vos connaissances et de vos savoir-faire sur le diabète gestationnel. Elle permet de fixer ensemble les objectifs à atteindre.

La prise en charge se poursuit par :

- **Enquête alimentaire et éducation diététique :**
Evaluation de vos habitudes alimentaires. Conseils diététiques personnalisés pour équilibrer au mieux votre alimentation.
- **Education à l'auto-surveillance glycémique :**
Démonstration et fourniture d'un lecteur de glycémie capillaire que vous utiliserez jusqu'à la naissance de votre enfant.

Par ailleurs, vous serez suivie de manière régulière tout au long de votre grossesse. La fréquence du suivi sera adaptée à vos besoins.

Après votre grossesse : vous avez la possibilité de bénéficier d'un suivi personnalisé au RSND 41, si nécessaire.

3- Droits :

- Vous êtes libre de refuser cette proposition sans préjudice sur la prise en charge réalisée par votre (vos) médecin (s).
- Aucune information nominative ne peut faire l'objet d'une commercialisation ou d'une utilisation autre qu'à visée médicale, dans votre intérêt. Les données qui vous concernent ne peuvent être utilisées dans le cadre de l'évaluation nationale des réseaux, dévolue au diabète, qu'après avoir été rendues anonymes (de manière irréversible).
- Vous avez la possibilité de consulter en toute liberté et à tout moment les professionnels de votre choix pour les soins liés à votre diabète ou à toute autre maladie.
- Vous pouvez à tout moment quitter le réseau sans préjudice pour la qualité des soins.

4- Devoirs :

Sans votre participation, les professionnels de santé mobilisés pour améliorer votre santé ne peuvent rien. Il est de votre intérêt de les aider en devenant acteur de votre santé.

Les professionnels du réseau s'engagent à :

- **Respecter la charte du réseau**
- **Suivre les recommandations de bonnes pratiques**

L'adhérent s'engage à :

- **Participer au plan personnalisé de soins (PPS)**
- **Collaborer activement aux activités décidées en concertation lors du PPS**

5- Dispositions réglementaires

Le RSND41 répond à un contrat d'objectifs et de moyens signé chaque année avec l'Agence Régionale de Santé du Centre.

Si vous n'avez pas compris un ou plusieurs termes de cette charte, nous vous apporterons toutes les explications nécessaires.

6- Demande d'adhésion

Nom marital :

Nom de naissance :

Prénom :

Née le : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone(s) :

Adresse e-mail :

« J'ai bien compris les informations qui m'ont été données »

Fait à..... le.....

Signature

Madame,

Votre adhésion au réseau santé nutrition diabète 41 vous permet notamment d'être détenteur d'un dossier médical. En accord avec la loi, **c'est vous qui décidez de la liste des professionnels de santé qui auront accès à votre dossier**, en plus des professionnels de santé du réseau.

A cet effet, vous trouverez ci-dessous un tableau à compléter avec les noms et prénoms des professionnels de santé qui vous suivent en spécifiant dans les 2 dernières colonnes si vous leur donnez oui ou non le droit d'accéder à votre dossier : Vous pouvez à tout moment modifier votre avis auprès du secrétariat du réseau.

Je soussignée :

Nom :.....

Prénom :.....

Certifie donner accès à mon dossier patient aux professionnels de santé ci-dessous mentionnés :

	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>
Généraliste		
Gynécologue- obstétricien		
Sage-femme		

Établi le/...../.....

à :.....

signature :